

1996. Nabela Benaïssa : extrait de *Au nom de ma soeur*, propos recueillis par Marie-Paule Eskénazi, Éditions Labor, Bruxelles, 1997 ,p.59-63.

Nabela Benaïssa

« De manière générale, et sans vouloir parler de jugement définitif, depuis les événements d'août 1996, j'ai peu de critiques à formuler à la presse. Comme toutes les familles d'enfants disparus, je me demande comment nous aurions pu faire avancer les mentalités sans son appui. Elle mérite un coup de chapeau, mais je me permets quand même de formuler des critiques sur ce que je considère être des dérives. »

« Ainsi la diffusion par la RTBF de la découverte des corps d'An et d'Élise filmée par un cinéaste amateur est à mes yeux une gaffe inacceptable. Elle ne présentait aucun caractère informatif. Comment quelqu'un a-t-il pu filmer une telle scène ? [...] Je suppose que la décision de diffusion a dû se prendre rapidement : « en a-t-on les images, est-ce qu'on les a eues ? Fini la réflexion, seule compte la réponse. En fonction de l'audience, dans un contexte de concurrence exacerbée, des réponses à chaud sont peut-être un réel problème ». [...]

« J'ai été aussi étonnée par les journalistes qui en août 1996 voulaient absolument voir la chambre de ma petite soeur (disparue depuis 4 ans et en plus, nous avions déménagé depuis), photographier ses objets personnels, comme si l'envie venait d'ailleurs. Ils ne comprennent pas que nous ayons enfin décidé de continuer à vivre ». [...]

« Je crois utile de préciser ma position par rapport à la retransmission en direct à la télé de la Commission Dutroux-Bihaut. Au début, j'étais très sceptique. [...] Finalement, même si j'étais très mal à l'aise lors de ma première apparition publique, je suis certaine que tout se fasse en direct. [...] L'écoute est étonnante. Le public a pu se rendre compte de ce que nous avons tous vécu, même si nous avons minimisé les dysfonctionnements. [...] Le risque de cette retransmission, c'est qu'elle devienne un simple feuilleton, un reality show. »

« Parfois que je suis devenue un personnage public, certains journalistes, heureusement instantanés, me demandent mais après tout [...] je tente à tous moments de rester claire dans mes déclarations. Je suis la soeur de Leïna Benaïssa. Quelque soient mes idées, mes choix politiques, mes avis sur l'évolution du monde, je ne crois pas qu'il soit opportun que j'en fasse part en public. »

Benaïssa N., *Au nom de ma soeur*, propos recueillis par Marie-Paule Eskénazi, Éditions Labor, Bruxelles, 1997 p.59-63.